

Assemblée générale de la Fédération Française des Échecs

Samedi 9 décembre 2023 – Asnières sur Seine (92)

Procès-Verbal

Le Président, Eloi Relange, ouvre la séance de cette Assemblée Générale chargée d'examiner les propositions de modifications des statuts et du règlement intérieur de notre Fédération.

En application de l'article 14 des statuts fédéraux, cette Assemblée Générale est soumise à quorum pour valablement délibérer.

Le Secrétaire Général, Didier Fretel, donne les chiffres de participation.
217 clubs sur 815 sont présents ou représentés, totalisant 864 voix sur 2412.

Le quorum de 50 % n'étant pas atteint, l'Assemblée Générale ne peut pas valablement délibérer.

Conformément à la décision du Comité Directeur prise le 10 juin 2023, l'Assemblée Générale est par conséquent convoquée à nouveau le samedi 6 janvier 2024 à Asnières sur Seine (92) avec le même ordre du jour, aux mêmes horaires.

Après cette annonce, un temps d'échange à propos des modifications proposées s'est tenu avec les représentant.es des clubs présents.

Eloi Relange,
Président de la FFE



Didier Fretel,
Secrétaire Général de la FFE

